



# Devenir famille d'accueil



The Children's Aid Society  
La Société d'aide à l'enfance  
Sudbury & Manitoulin

Nom du travailleur:

Téléphone: 705-566-3113 ou  
1-877-272-4334 poste \_\_\_\_\_

Site Web de l'organisme:  
[www.casdsm.on.ca](http://www.casdsm.on.ca)



La Société d'aide à l'enfance des districts de Sudbury et de Manitoulin recherche des familles d'accueil de toutes les communautés afin d'offrir des services inclusifs et adaptés aux enfants et aux jeunes.

## Nous avons besoin de familles d'accueil

Pour la plupart, les familles entrent en relation avec la Société d'aide à l'enfance après le signalement d'un soupçon de maltraitance ou de négligence. Si la Société d'aide à l'enfance découvre qu'un enfant n'est pas en sécurité ou que sa sécurité est menacée, qu'il s'agisse de violence physique, émotionnelle ou de négligence, l'enfant pourrait être placé dans un autre foyer où il sera en sécurité. Dans cette situation, nous cherchons à placer l'enfant chez des personnes ayant une relation établie avec lui, comme des membres de la famille élargie ou des amis, pour que l'enfant vive avec des gens qu'il aime de son entourage. C'est ce qu'on appelle un placement familial. Si aucun proche ne peut l'accueillir, l'enfant est pris en charge de façon temporaire par la Société d'aide à l'enfance et placé dans une famille d'accueil. Pendant ce temps, la Société d'aide à l'enfance collabore avec la famille de l'enfant pour rétablir un milieu de vie sûr. Nous cherchons à collaborer avec les familles pour que les enfants puissent vivre dans leur famille en toute sécurité.

## Les responsabilités de la famille d'accueil

- Offrir un foyer sûr et chaleureux qui protège l'enfant pendant sa prise en charge par la Société d'aide à l'enfance et tandis que ses parents s'efforcent de résoudre les problèmes
- Aider l'enfant à maintenir une relation avec ses parents et les personnes importantes à ses yeux
- Soutenir l'enfant et l'aider à préserver des liens avec des membres de sa communauté, de sa famille et de son école
- Participer à la planification de sa prise en charge

## Le soutien offert aux familles d'accueil

- Affectation d'un travailleur en soutien des familles d'accueil qui conçoit un programme d'apprentissage personnalisé pour vous fournir une formation continue et du soutien
- Soutien des pairs offert par l'Association des familles d'accueil
- Indemnité quotidienne exempte d'impôt pour aider à couvrir les frais de la nourriture, des vêtements, du logement et autres frais de subsistance de l'enfant placé dans votre foyer
- Programme de relève

## L'évaluation des familles d'accueil

- Une vérification des antécédents par la police et par la protection de l'enfance de chacun des adultes membres de votre foyer pour s'assurer qu'ils n'ont pas d'antécédents de maltraitance ou de négligence d'enfants
- Des visites à votre domicile d'un travailleur de la Société d'aide à l'enfance
- La preuve de votre capacité à offrir un milieu de vie sûr et sain qui soutient l'enfant, preuve qui comprend un revenu familial stable
- Des références de personnes qui vous connaissent
- Un examen médical et une référence du médecin pour chacun des membres de votre foyer

## Devenir famille d'accueil

- 1 Pour obtenir votre trousse de demande, prenez contact avec nous en appelant 705-566-3113
- 2 Après avoir reçu votre demande remplie, nous organisons un entretien et une visite à votre domicile.
- 3 Si vous y êtes admissible, vous participerez à une formation en ligne ou en personne qui comprend neuf séances de trois heures.
- 4 Nous réalisons une étude du milieu familial selon la méthode SAFE (« Structured Analysis Family Evaluation ») afin de déterminer si vous êtes admissible, apte et préparé à devenir famille d'accueil.

*La période d'étude de votre demande avant son approbation est l'occasion pour vous de découvrir le rôle d'une famille d'accueil et de réfléchir à votre décision de devenir famille d'accueil.*

- 5 Une fois votre demande approuvée, vous devenez officiellement une famille d'accueil, et un travailleur en soutien aux familles d'accueil vous est affecté.
- 6 Lorsqu'un enfant ou un jeune a besoin d'une famille d'accueil, nous vous contacterons pour discuter de leur placement dans votre foyer.

## Faites un premier pas pour devenir famille d'accueil

N'hésitez pas à nous appeler ou à nous écrire pour en savoir davantage ou nous poser des questions :



705-566-3113  
1-877-272-4334



[fostering@casdsm.on.ca](mailto:fostering@casdsm.on.ca)



[www.casdsm.on.ca](http://www.casdsm.on.ca)



## Comment porter plainte

Nous souhaitons comprendre vos problèmes et collaborer avec vous pour arriver à une solution. En cas de problème, nous ferons de notre mieux pour le résoudre avec vous. Nous vous prions d'en parler à votre travailleur le plus tôt possible. Si, ensemble, vous n'arrivez pas à trouver de solution, vous pouvez demander à parler au superviseur de votre travailleur. La plupart des questions sont résolues à cette étape. Cependant, si le problème persiste, vous pouvez utiliser le processus de plainte formelle disponible sur notre site Web:

<https://casdsm.on.ca/complaints-compliments-feedback/?lang=fr>

## Prenez contact avec nous

Familles d'accueil :

[fostering@casdsm.on.ca](mailto:fostering@casdsm.on.ca)

Adoption :

[adoption@casdsm.on.ca](mailto:adoption@casdsm.on.ca)

Bénévolat :

[volunteerapplication@casdsm.on.ca](mailto:volunteerapplication@casdsm.on.ca)

Présentations :

[speakersbureau@casdsm.on.ca](mailto:speakersbureau@casdsm.on.ca)

Dons :

[general.sudbury@casdsm.on.ca](mailto:general.sudbury@casdsm.on.ca)

Emplois :

[hr.recruitment@casdsm.on.ca](mailto:hr.recruitment@casdsm.on.ca)